

17.3 Pêche - Aquaculture

Avec un littoral de 5 500 km de côtes, le secteur des **pêches** maritimes et de l'**aquaculture** figure au 4^e rang des pays de l'Union européenne avec environ 10 % des **captures**. La pêche française génère un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2010 et représente près de 93 000 emplois directs et induits. Grâce à l'étendue et à la dispersion de ses territoires marins, la **zone économique exclusive (ZEE)** française s'étend sur 11 millions de km². La France est ainsi le 2^e domaine maritime mondial après les États-Unis.

Après une année 2009 difficile, la filière pêche et aquaculture résiste en 2010. La production compte 22 500 **emplois en équivalent-temps plein** dont 2 900 dans les DOM. La petite pêche est toujours le secteur qui réunit le plus d'emplois, suivi de la pêche au large et de la pêche côtière. La grande pêche ne représente que 6 % des emplois. La petite pêche constitue une activité très majoritaire en Méditerranée et outre mer.

La production de la pêche française est restée globalement stable en 2010. Une meilleure tenue des prix au débarquement et des économies d'énergie peinent à compenser une forte hausse du prix du gazole. La production conchylicole a fortement baissé en 2010 dépassant à peine les 150 000 tonnes de coquillages (contre 186 000 en 2009), essentiellement des moules et des huîtres. La surmortalité des naissains d'huîtres depuis 2007 affecte néanmoins durablement la filière et réduit les quantités disponibles. D'autre part,

la tempête Xynthia, en février 2010, a occasionné de lourds dégâts aux exploitations installées sur la façade centre-atlantique.

Les importations françaises n'évoluent pratiquement pas en 2010, malgré le dynamisme des importations de saumon, de cabillaud et de bar. La diminution des flux entrants en provenance des pays tiers s'explique par une augmentation des prix, mais aussi par l'entrée en vigueur de la nouvelle législation communautaire sur les pêches dites illégales et illicites. Les exportations poursuivent le ralentissement amorcé en 2007. Elles sont soutenues par les ventes de seiche et de baudroie. Les demandes espagnoles et italiennes diminuent en 2010.

L'Union européenne occupe la 3^e place mondiale après la Chine et le Pérou en termes de production pour la pêche et l'aquaculture. Six États membres (l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas) réalisent 65 % des captures de l'UE 27 en 2010. La flotte de pêche communautaire, qui compte encore 83 800 navires en 2010, se réduit progressivement. La production de l'aquaculture semble avoir atteint un plafond, même si la production de nouvelles espèces peut se développer. Malgré sa production, l'Union européenne est un importateur net de produits de la pêche. L'UE 27 est, avec le Japon et les États-Unis, l'un des trois principaux importateurs mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture. ■

Définitions

Aquaculture : activité regroupant la pisciculture (élevage de poisson) marine et continentale, la conchyliculture (élevage de coquillages marins tels qu'huîtres, moules, palourdes, etc.) ainsi que l'élevage de crustacés.

Pêche : on distingue deux grands types de pêche professionnelle. La pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire. Selon la transformation réalisée à bord des navires, on distingue ensuite pêche fraîche et pêche congelée (ou transformée). La pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière), elle est peu développée en France.

Captures, emploi en équivalent-temps plein, pisciculture, production des pêches maritimes, production halieutique, types de pêches, zone économique exclusive (ZEE) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Commerce extérieur des produits de la pêche et aquaculture », *Données statistiques 2011*, FranceAgrimer 2012.
- « La politique commune de la pêche en chiffres », *Données statistiques de base*, Commission européenne, édition 2012.
- « Les produits de la pêche et de la pisciculture en France », *communiqué de presse*, FranceAgrimer, 9 août 2012.
- « Les filières pêche et aquaculture en France », *les cahiers de FranceAgrimer*, avril 2012.
- « Les filières animales terrestres et aquatiques », *Bilan 2011 – perspectives 2012*, FranceAgrimer, mars 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Pêche - Aquaculture 17.3

Production des pêches et de l'aquaculture

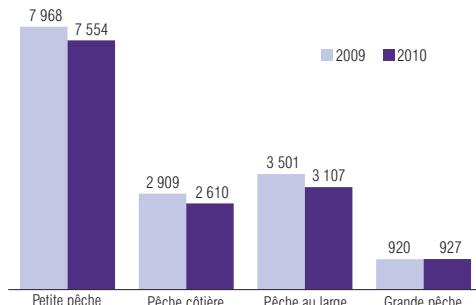
	Volume des ventes		Valeur des ventes	
	2010 en milliers de tonnes ¹	10/09 en %	2010 en millions d'euros	10/09 en %
Poissons	203	1,5	544	0,1
Crustacés	16	5,9	82	0,6
Coquillages et assimilés	48	29,4	84	10,9
Céphalopodes	19	7,4	57	- 5,6
Algues ²	23	71,8	3	4,3
Pêche fraîche	310	9,5	772	1,0
Pêche congelée ou transformée	130	- 15,6	121	- 27,1
<i>dont thon tropical</i>	81	- 3,6	89	- 28,2
Total pêche maritime	440	0,7	893	- 4,0

1. Équivalent poids vif.

2. Poids sec.

Source : DPMA.

Marins pêcheurs embarqués sur les navires français en nombre d'emplois



Champ : France métropolitaine ; marins de toutes nationalités hors navires de cultures marines - petite pêche.

Source : SDSIM.

Commerce extérieur des produits aquatiques en 2011

	Exportations	Importations	Solde
Volume (en milliers de tonnes)			
Poissons de mer ¹	173,9	574,7	- 400,8
Poissons amphibiotes ² et d'eau douce	26,2	191,6	- 165,4
Crustacés	18,4	144,3	- 125,9
Coquillages et céphalopodes	43,1	146,2	- 103,1
Autres	49,6	76,8	- 27,2
Total	311,3	1 133,7	- 822,4
Valeur (en millions d'euros)			
Poissons de mer ¹	637,2	2 095,4	- 1 458,2
Poissons amphibiotes ² et d'eau douce	189,8	976,2	- 786,4
Crustacés	150,0	981,3	- 831,2
Coquillages et céphalopodes	223,9	608,1	- 384,2
Autres	107,0	128,4	- 21,4
Total	1 307,9	4 789,4	- 3 481,5

1. Y compris foies, œufs et laitances.

2. Y compris salmonidés.

Source : FranceAgriMer.

Flotte de pêche

Longueur	en nombre de navires actifs			
	1995	2000	2005	2011
Moins de 12 mètres	4 878	4 380	4 034	3 747
De 12 à moins de 24 mètres	1 434	1 233	1 057	721
24 mètres ou plus	281	270	269	207
Total	6 593	5 883	5 360	4 675

Champ : France métropolitaine.

Source : SDSIM.

Pêche et aquaculture dans l'Union européenne

	Flotte de pêche en navires 2010	Pêche de capture en milliers de tonnes 2010	Aquaculture ¹ en milliers de tonnes 2010		
				(r)	236,4
Allemagne	1 680	229,9	40,7		
Autriche	...	0,4	2,2		
Belgique ²	89	22,4	0,6		
Bulgarie	2 340	10,8	7,9		
Cypre	1 006	1,4	4,1		
Danemark	2 826	828,0	32,3		
Espagne	10 847	738,9	253,8		
Estonie	935	95,3	0,6		
Finlande	3 365	151,4	11,8		
France ²	7 242	442,5	(r) 236,4		
Grèce	17 168	71,0	121,0		
Hongrie	...	6,2	18,3		
Irlande	2 148	318,9	46,2		
Italie	13 515	233,9	153,5		
Lettonie	786	164,8	0,5		
Lituanie ²	171	139,6	3,4		
Luxembourg		
Malte	1 093	1,8	6,9		
Pays-Bas	849	285,4	66,8		
Pologne	793	148,9	30,8		
Portugal	8 492	222,6	8,0		
Rép. tchèque	...	4,0	20,4		
Roumanie	475	2,7	4,5		
Royaume-Uni	6 422	608,5	201,4		
Slovaquie ²	...	1,6	0,8		
Slovénie	185	0,9	0,8		
Suède	1 369	212,0	10,6		
UE à 27²	83 796	4 943,8	(r) 1 301,9		

1. À l'exception des écloseries et nurseries.

2. Poissons, crustacés, mollusques,etc.

2. Les données de la Chine ne comprennent pas Hong-Kong, Macao et Taiwan.

Source : FAO.